

Question sur le titre de séjour

Par Gunel22, le 04/12/2012 à 20:57

Bonjour,

Desolée de déranger. Tout d'abord je me presente. Je suis réfugiée politique azerbaidjanaise. Je me marie bientôt avec un garçon qui habite en Azerbaïdjan. Il va venir avec un visa court italien pour faire le mariage en France. Au vu que je suis refugiée il faut qu'il reste ici après le mariage. Est-ce qu'on peut avoir un papier pour lui? Répondez moi s'il vous plait. J'ai tellement besoin de votre réponse. Merci. Cordialement.